



# LA REUNION TECHNIQUE


Date: 10 septembre 2017

Author: T. CARMAUX

## LA REUNION TECHNIQUE : QUI EST CONCERNES ?

### C'est Quoi ?

-  PROTOCOLE D'AVANT MATCH
-  RÉUNION TECHNIQUE : 30 mn avant la rencontre

 Cette réunion a pour but de rappeler **les consignes nécessaires au bon déroulement du match** afin que chacun soit placé devant ses responsabilités. Elle n'a pas vocation à durer. Elle doit être courte mais précise. Les arbitres doivent veiller à ce que les consignes soient comprises.

# LA REUNION TECHNIQUE : QUI EST CONCERNES ?

## ✎ Niveaux concernés

✎ PRENATIONALE,

✎ EXCELLENCE

✎ HONNEUR

## ✎ Participants obligatoires

✎ OFFICIELS D'EQUIPE

✎ CHRONOMETREUR











✎ SECRETAIRE DE TABLE

✎ RESPONSABLE DE SALLE

✎ ARBITRES












# LA REUNION TECHNIQUE : CONSIGNES

## Les points à traiter

-  Couleur Joueurs : Club recevant G.B. :
-  Couleur Joueurs : Club visiteur G.B. :
-  Couleur Arbitres :
-  Tirage au sort : Engagement : Terrain :
-  **Les changements de côtés éventuels se font immédiatement après la réunion technique**
  
-  **Protocole : Y a-t-il un protocole particulier ?** (Les joueurs s'avancent en ligne et au signal de l'arbitre les visiteurs croisent devant les locaux et se saluent)
-  Les arbitres doivent adopter une position leur permettant de surveiller le bon déroulement de ce protocole.
  
- 
-  Position du Responsable de salle et de l'espace de compétition durant le match : **A proximité de la table dans une position connue et à la disposition des arbitres.**
  - En cas de disqualification d'un joueur, l'accompagner et lui montrer l'emplacement réservé.
  
-  Présence des chevalets et des feuilles d'exclusions à la table (nécessaires en cas de litige et d'exclusions simultanées)




# LA REUNION TECHNIQUE : CONSIGNES

## Consignes à rappeler systématiquement

-  **1 seul officiel debout** en respectant la zone de managéral c'est à dire les limites du banc.  
 (Il est important que les bancs soient positionnés correctement, c'est-à-dire à 3,50 m de la ligne médiane)
  
-  **Les joueurs doivent être assis sur le banc** et peuvent s'échauffer derrière celui-ci si la salle le permet et si cela ne gêne pas.
-  **Le gardien de but** qui effectue un changement avec un joueur de champ **doit être assis** sur le banc comme tous les autres joueurs. Aucun joueur ne doit stationner debout dans la zone de changement et de ce fait gêne la vue des personnes de la table
  
-  **Le carton de TME doit être posé devant le chronomètreur.**
  -  En l'absence d'officiel responsable, **c'est le capitaine qui pose le TME**
  -  S'il est sur l'aire de jeu, il doit sortir pour aller le déposer à la table de marque.
  -  Si l'équipe qui pose le TME perd la balle avant que le klaxon ne retentisse, le TME ne peut pas être accepté et est rendu à l'équipe qui l'a posé. (Cette consigne doit être rappelée systématiquement)
  
- 
-  **Ballons dans un sac fermé.** Pas de chaise non attachée autorisée.
-  Emplacements joueurs disqualifiés : Dans les tribunes (plus d'autorisation de contact avec son équipe)




# LA REUNION TECHNIQUE : CONSIGNES

## Consignes pour FDME

-  Il faut rappeler que **les officiels engagent leur responsabilité quand ils décident de déléguer leur signature sur la FDME** à une autre personne. Les signatures se font au calme, après vérification et validation de tout le monde (si nécessaire se rendre dans les vestiaires des arbitres.)
-  Les arbitres doivent **appuyer sur le bouton vert « vérification » avant la rencontre**. En cas de message d'erreur, celui-ci doit être montré et **lu au responsable d'équipe concerné** par le message. Dans tous les cas, **l'arbitre le retranscrira** dans la rubrique « observation feuille» en stipulant que l'officiel a été averti. Les arbitres doivent aussi écrire la décision prise par celui-ci.
-  En cas de **message d'erreur** ou **de réclamation ou de rapport d'arbitre**, il est **obligatoire** que ce **soit l'officiel responsable** qui signe après le match.

# LA REUNION TECHNIQUE : CONSIGNES

## Consignes pour FDME

-  Il faut rappeler que **les officiels engagent leur responsabilité quand ils décident de déléguer leur signature sur la FDME** à une autre personne. Les signatures se font au calme, après vérification et validation de tout le monde (si nécessaire se rendre dans les vestiaires des arbitres.)
-  Les arbitres doivent **appuyer sur le bouton vert « vérification » avant la rencontre**. En cas de message d'erreur, celui-ci doit être montré et **lu au responsable d'équipe concerné** par le message. Dans tous les cas, **l'arbitre le retranscrira** dans la rubrique « observation feuille » en stipulant que l'officiel a été averti. Les arbitres doivent aussi écrire la décision prise par celui-ci.
-  En cas de **message d'erreur** ou **de réclamation ou de rapport d'arbitre**, il est **obligatoire** que ce **soit l'officiel responsable** qui signe après le match.